

## **Le destin exceptionnel d'un enfant assisté de la Seine élevé dans l'Avallonnais**

**Hippolyte LUC (25 avril 1883 – 20 février 1946)**

par Marie-Laure Las Vergnas,  
petite-fille d'Hippolyte Luc

L'objectif de cette communication est de donner un exemple d'itinéraire d'un enfant placé dans le Morvan, mais aussi celui d'un destin singulier lié aux particularités de la famille nourricière et à des enchaînements de circonstances. Il s'agit aussi de découvrir, derrière le haut fonctionnaire, un être humain parfois surprenant.

Hippolyte Luc a vécu successivement plusieurs vies.

### **I. Première vie d'Hippolyte Luc, sa famille de sang**

Il était un couvreur, Pierre-Joseph Luc, né en 1796, à Donchery, dans les Ardennes. Il eut au moins quatre fils. Plusieurs épousèrent des Belges et émigrèrent à Sedan. Un de ces fils, Jean-Pierre Théodore Luc, lainier, demeurant à Sedan, 24 Place de la Halle, eut, avec son épouse Marie-Clémentine Gérard, une fille, Clémentine Marguerite, née le 29 juin 1858.

Le 1<sup>er</sup> juin 1879, à 21 ans à peine, Clémentine Marguerite Luc arrive à Paris et accouche six mois plus tard, à l'hôpital Saint-Louis, d'un petit Gaston qui mourra 6 mois plus tard, le 2 juin 1880. Il est vraisemblable qu'elle a alors coupé les ponts avec sa famille. Son métier déclaré est celui de mécanicienne, vraisemblablement en métiers à tisser.

Trois ans plus tard, le 25 avril 1883, Clémentine Marguerite donne naissance à Hippolyte, de père non dénommé. Elle habite alors passage Vaucouleurs (11<sup>e</sup>) et travaille comme couturière à l'hôpital Saint-Louis. Deux ans plus tard, le 21 avril 1885, Clémentine Marguerite Luc reconnaît son enfant.

Deux jours plus tard, le 23 avril 1885, Léon Romer, bijoutier, père présumé d'Hippolyte, meurt. D'après Hippolyte Luc, son père serait mort des suites de captivité après la défaite de Sedan.

A la fin de cette année 1885, en décembre, Hippolyte Luc est baptisé à l'église Saint Joseph (11<sup>ème</sup>).

Trois ans plus tard, le 17 avril 1888, Clémentine est hospitalisée à l'hôpital Saint Antoine (12<sup>ème</sup>). Un mois plus tard, le 17 mai 1888, Hippolyte Luc est pris en charge temporairement par l'Assistance Publique et envoyé au dépôt de l'Hospice des Enfants Assistés.

Clémentine meurt un mois plus tard, le 21 juin 1888, de tuberculose pulmonaire, mais l'Assistance Publique ne s'en aperçoit que deux mois plus tard, le 18 août 1888. Hippolyte Luc devient alors pupille de l'Assistance Publique, en tant qu'orphelin, et reçoit le numéro 89 386. Il est immédiatement envoyé dans le Morvan, dans l'agence d'Avallon. Il a cinq ans.

N'ayant pas revu sa mère depuis le mois d'avril, il pense qu'il a été abandonné. Il choisit de l'oublier et n'évoque jamais ses cinq premières années. Il n'apprendra la vérité qu'en 1941, à la suite d'une consultation de son dossier. Il pourra enfin évoquer ses lointains souvenirs dans un poème :

### ***Soir de mai***

*Le regret me saisit, dans ce printemps d'hier  
dont les arbres à peine ont arboré leurs palmes,  
malgré l'éclat du jour, malgré les brises calmes,  
de savoir que l'automne est sûr et que l'hiver  
attend patiemment tout au bout de l'année  
le lent et triste deuil de la saison fanée.*

*Car un autre regret, plus secret, plus cruel,  
me tient depuis l'enfance où le temps n'est que songe,  
où la vie, en riant, m'apportait son mensonge  
de prévoir en voyant votre destin mortel,  
feuilles et vous fleurs, lilas, mes aimées,  
les tombes de mes jours tour à tour refermées.*

Je veux croire qu'il y pense aussi dans le poème suivant :

*Une fois de plus je me suis penché sur le bord de la nuit,  
par-dessus la vague blancheur de la falaise,  
une fois de plus j'ai longtemps regardé les étoiles,  
les astres roulés par les vagues très douces des ténèbres,  
une fois de plus j'ai longtemps respiré la fraîcheur de l'abîme  
et senti son amertume sur mes lèvres.*

*Dans les terres du soleil les forêts étouffent sous un masque de  
poussière,  
les villes étouffent sous un masque de cendre,  
et le désir insatiable brûle tous les hommes.  
La nuit viendra peut-être et j'entendrai là-bas  
le bruit des rames frappant l'ombre et l'espace,  
où la barque invisible glissera jusqu'à la plage,  
où ta voix retrouvée montera vers moi,  
m'apportant enfin le message et l'appel que je puis seul comprendre.*

## **II. Deuxième naissance d'Hippolyte Luc : le placement dans l'Avallonnais**

Le 25 août 1888, à l'âge de cinq ans, Hippolyte Luc arrive à Avallon. Il est placé à Sainte-Magnance dans la ferme de Mathilde Simon et Isaïe Prévost.

Etienne Isaïe Prévost est né à Senlis (Oise) le 30 novembre 1861, d'un père maçon. Elève des Jésuites jusqu'à l'âge de 19 ans, il devient menuisier-serrurier et compagnon du Tour de France.

Il s'est installé à Sainte-Magnance, avec ses parents, et s'est marié le 9 novembre 1889 avec Mathilde Simon, née le 9 octobre 1864 à Sainte-Magnance. Ils ont deux enfants et accueillent des enfants de l'Assistance Publique.

Isaïe Prévost est adjoint au maire de Sainte-Magnance.

D'après les témoignages comme ceux de Paul Lapierre, autre enfant placé dans cette famille, Isaïe attachait une grande importance à l'éducation des enfants placés chez lui, puis chez ses enfants : à coup de taloches il leur apprenait à lire, écrire et compter avant d'aller à l'école. Il a la réputation d'avoir poussé ces enfants vers des études qu'il estimait être une voie vers un avenir meilleur.

Des enfants placés dans d'autres familles regrettaient de ne pas être chez lui.

Il est certain qu'il a grandement contribué, non seulement à la réussite scolaire de Luc, mais à ses idées sur le rôle de la formation comme ascenseur social.

Mathilde est morte en octobre 1929 et Isaïe en 1941. Jusqu'à la fin de sa vie, Hippolyte Luc a continué à aller voir sa famille nourricière et à la recevoir à Paris. On peut dire que, conformément à l'objectif de l'Assistance publique, il s'est bien fait des racines en Avallonnais.

Une décision essentielle va permettre à Hippolyte Luc d'échapper au sort commun (mise au travail à l'âge de 13 ans, à la fin de la scolarité obligatoire). Il est, en effet, très bon élève et le 27 décembre 1895, sur avis de M. Laurent,

Directeur de l'agence d'Avallon, de l'instituteur de Sainte- Magnance et de l'Inspecteur Départemental Villebrun, le Directeur de l'Administration des Enfants Assistés prend des dispositions pour faire admettre Hippolyte Luc au Collège d'Avallon. Sa bourse est maintenue dans les années suivantes.

Luc obtient le baccalauréat de rhétorique en 1900 et celui de philosophie (mention très bien) en 1901 – trois élèves de l'Assistance Publique l'obtiennent cette année-là - et continue des études supérieures, toujours boursier du département de la Seine. Il obtiendra ainsi la licence es lettres en 1904. Il rate de très peu l'admissibilité à l'Ecole normale supérieure, puis obtient une Bourse d'agrégation à Lille à partir de 1905. Il effectue son service militaire à partir de fin 1904.

Il épouse le 16 septembre 1907 une Avallonnaise, Maria Tamet, la fille aînée de Mathieu Tamet, directeur de l'agence d'Avallon des Enfants Assistés de la Seine, dont la fréquentation a également contribué à forger ses idées républicaines.

A la rentrée 1909, le voici nommé professeur délégué au collège du Cateau, près de Lille.

Il assure divers enseignements, tout en continuant à suivre des cours à la faculté de Lille pour préparer l'agrégation de philosophie.

La correspondance familiale montre qu'il s'est posé dès le printemps 1909 la question de devenir franc-maçon, mais il semble qu'il n'ait jamais adhéré, tout en étant très proche d'eux...



Hippolyte Luc en novembre 1906

A chaque mutation, la famille espère que Luc va être nommé à Auxerre, ou à proximité, mais cela ne se produira jamais.

En mars 1911 Luc est nommé professeur (délégué) de philosophie au Lycée de Valenciennes. Mathieu Tamet se console en disant qu'à Auxerre le jeune couple pourrait attraper la fièvre typhoïde.

Luc enseigne la philosophie et la morale. On sait même qu'il a 40 élèves en morale.

Mathieu Tamet essaie vainement de faire transformer ce poste en « chargé de cours », mais les postes dans les lycées sont réservés aux agrégés.

A la rentrée 1911, les angoisses recommencent. La chaire de philosophie d'Auxerre est libre, mais Luc qui fait ses « 23 jours » et est devenu sergent, se voit proposer Saintes, qu'il refuse à cause de son éloignement (sa femme attend un premier enfant qui naîtra le 11 octobre). Il retourne donc au Cateau, puis est nommé début octobre au Collège d'Epinal.

Toute la famille y assistera, le 16 novembre 1911, à un tremblement de terre. Mathieu Tamet écrit :

*« Hier soir, vers 9h 40, une secousse sismique s'est fait sentir pendant quelques secondes ; je venais de me coucher, il m'a semblé que mon lit et la maison elle-même se déplaçaient. Luc qui écrivait à la cuisine a été remué désagréablement, ainsi que Meny qui était assise dans le fauteuil de sa chambre. Aujourd'hui on ne parle que de cela dans Epinal, où, de mémoire d'homme, il n'y a eu de tremblement de terre. Du côté de Remiremont, il paraît que la secousse aurait été beaucoup plus forte et aurait occasionné qqs dégâts. Les journaux nous l'apprendront. »*

En février 1913, le professeur de philosophie d'Auxerre se suicide. L'agitation de la famille recommence, mais un autre sera nommé à ce poste.

Le 9 août 1913, Luc est reçu à l'agrégation de philosophie (3<sup>e</sup> sur 7) au 6<sup>e</sup> essai, à la suite de quoi il est nommé à Alençon à la rentrée 1913.

La Grande Guerre est déclarée en août 1914 et il subit le destin ordinaire d'un soldat : il sera blessé plusieurs fois, mourra dans les tranchées, de Verdun et d'ailleurs.

Il part le 28 août 1914 sur le front de bataille, dans le Nord, semble-t-il. Il a 31 ans.

L'obsession de la famille – comme de toutes les autres - devient alors la blessure pas trop grave qui permet de se mettre à l'abri, tout patriote qu'on soit : Mathieu Tamet écrit *« 1<sup>er</sup> septembre 1914, je pense toujours au Lou et je lui souhaite une petite blessure bénigne pour le faire reposer, car il sera bientôt très fatigué, n'étant pas très fort, en ce moment. Enfin, il faut d'abord penser à la Patrie et faire abnégation du reste »*

La première blessure se produit fin septembre : un éclat d'obus à la cuisse droite ; il est évacué sur Bayonne, d'où il est rapatrié sur la Croix-Rouge d'Avallon à la mi-octobre, et où on lui extrait la balle de shrapnel qui est logée *« dans les tissus nerveux de la cuisse »*. A partir de début novembre, il s'installe chez les Tamet et ne va à la Croix-Rouge que pour les soins.

Fin novembre, il repart à Alençon. Il marche encore difficilement et espère bien (et toute la famille avec lui) ne pas repartir tout de suite sur le front.

Deux poèmes illustrent les sentiments contradictoires entre lesquels il est partagé :

L'un est écrit vraisemblablement à l'hôpital de la Croix-Rouge :

*Je n'ai pas besoin de mourir  
pour donner un sens à ma vie,  
j'ai besoin d'un regard plus libre  
dans mon visage et dans le tien.  
Tu n'as pas besoin de mourir,  
le noir, le rouquin, le filasse !  
Ils n'ont pas besoin de mourir,  
les garçons de la vieille Europe.  
Ils nous ont donné des fusils,  
des mitrailleuses, des canons.  
Franchement, nous n'y tenons pas,  
mais nous tenons à nos deux jambes,  
à nos deux mains, à nos deux bras,  
à notre dos, à notre ventre.  
Nous ne voulons pas qu'on nous  
saigne,  
qu'on nous brûle ou qu'on nous  
étouffe ;  
nous ne voulons ni la bataille,  
ni le brancard, ni l'hôpital.  
Nous ne voulons pas sous un ciel  
plus triste encor qu'un plafond jaune  
rendre au monde une âme souillée  
par la guerre et par la douleur.  
Nous n'avons pas besoin de l'aube*

*aux doigts sanglants du champ  
d'honneur.*

*Les baguettes de leurs tambours  
crèvent un cœur à chaque coup.  
Nos mères pensent comme nous ;  
nos pères sont de notre avis ;  
la femme a déjà dans la gorge  
le premier sanglot du départ.*

*Ne vous pressez pas, gens de lettres,  
de chanter la mort des héros !*

*Nous ne voulons pas l'impossible,  
mais notre destin tout entier.  
Si la loi du monde est le risque,  
nous réclamons d'autres dangers.  
Nous refusons le sacrifice  
aux idoles de nos Césars.  
Nous ne voyons pas dans nos rêves  
un ciel constellé d'ossements,  
mais la Terre, notre patrie,  
où, plus beaux que leurs paradis,  
plus exigeants que leurs étoiles,  
brillent les yeux de nos enfants.*

Le second est écrit au dos d'une photo représentant Hippolyte (en tenue militaire), sa femme Maria et son fils Jean, quand il repart après sa 1<sup>ère</sup> blessure. Il est dédié à sa belle-sœur Laure.

*A ma sœur Laure  
Parfois, assise au coin du feu,*

*pendant les longs jours de la guerre,  
tu te diras, tremblante un peu,  
« Que fait-il celui qui naguère,  
dans ce costume de sergent  
qu'il fit trouver pour la patrie,  
sous notre regard indulgent  
traînait sa jambe endolorie ? »  
Ne me plains pas, mais souviens-toi  
de mes compagnons héroïques  
dont le noble cœur plein de foi  
parlait en pages magnifiques.  
Sans les égaler, il nous faut  
comme ils l'ont fait, raidir notre  
âme,  
vaincre le plus mortel assaut,  
garder en soi l'espoir de flamme.  
Et que jamais sur ce portrait  
des pleurs ne tombent, reste brave ;  
c'est le devoir ! que le regret  
ne t'empêche point d'être grave  
et de conserver pour le jour  
où nous viendrons, vêtus de gloire,  
un cœur digne de ce retour  
et du Soleil de la victoire.*



Hippolyte, Maria et Jean Luc  
Avallon 23 novembre 1914

En fait, de retour à Alençon, l'état de sa jambe contraint Luc à rester au dépôt. Il fait des conférences qui remportent beaucoup de succès et est employé, à partir de janvier 1915, à l'instruction des exemptés et des réformés rappelés sous les drapeaux.

En mars son régiment, le 103<sup>e</sup>, a été fortement éprouvé. Mathieu Tamet pense que des renforts seront probablement envoyés prochainement et que Luc va devoir retourner au front.

Toutefois, en avril 1915, Luc est employé aux recrues de la classe 1916, puis envoyé à Valréas dans une école de formation d'officiers où il passera le reste de l'année, mal nourri certes, mais loin du front.

A la suite de cette formation, début janvier 1916, donc après un an de répit, Luc est nommé Sous-Lieutenant au 117<sup>ème</sup> et part sur le front, vers la main de Massiges. Comme ses camarades, il est dans l'eau et la boue jusqu'au genou, à portée de grenade de l'ennemi. Il dit qu'il « est résigné et attend les Boches sans impatience, dans le calme le plus profond ». Il est capable de se réjouir parce qu'on lui donne des galoches...

Dès ce moment, tout en bataillant au front de Champagne –notamment au Mont Têtu, il se fait remarquer :

- comme avocat auprès du tribunal militaire, il sauve la peau de ses camarades ; le 3 avril 1916 Mathieu Tamet note : « *Le Lou va bien ; le samedi 1<sup>er</sup> avril, il a été désigné comme avocat d'office de deux soldats qui passaient au Conseil de guerre à Valmy. Il est l'orateur déjà reconnu de son régiment. Brave et digne garçon.* »

- comme directeur, à partir d'avril 1916, d'un journal des tranchées, le Klaxon, qui recevra le 2<sup>e</sup> prix des journaux de tranchées en sept 1916. Ce journal paraît « *le 1<sup>er</sup>, le 10 et le 20 de chaque mois* ». A partir d'août, il annonce : « *paraîtra quand il pourra* », et, de fait, sa régularité diminue. Il publie des articles, poèmes des officiers, tout en donnant la parole « *aux simples poilus* ».

Voici un exemple de texte paru dans le numéro du 1<sup>er</sup> août 1916 :

« *Elle !*

*Invisible, mais toujours présente ! Elle vous suit ! Elle veille avec vous au créneau, rôde parmi les fils de fer ! Elle se couche avec vous ! Elle est dans l'air, sous terre ! Elle va et vient ! Elle est à la fois loin et tout près ! Brusquement Elle vous frôle et passe !...*

*Son char d'acier vole dans l'air lourd des après-midi d'été, dans le soleil avec un ronflement doux et grave, et passe.....*

*Soudain ! Elle vous étreint et rit, de son grand rire rouge. A partir de ce moment seulement, vous savez qui Elle est, ce qu'Elle est ...*

*Qui ? Ah ! Ah ! vous savez bien qui je veux dire »*

En juillet 1916, après plusieurs mois en 1<sup>ère</sup> ligne au Mont Têtu, Luc annonce son départ pour une destination inconnue, qui se révèle être Verdun, vers Avocourt, Thiaumont, où il dit que les bombardements sont effroyables. La famille souhaite « *Puisse-t-il nous revenir un jour en entier, ou presque !* »

Le 24 juillet 1916, 2<sup>ème</sup> blessure de Luc, d'un éclat de grenade à l'avant-bras gauche, il est traité à l'ambulance de Bazoilles-sur-Meuse, à 10 km environ au sud de Neufchâteau (Vosges).

Dès le 10 août 1916 il fait représenter une « Revue » à l'ambulance devant 800 blessés. Puis il revient à Avallon pour deux semaines, avant de repartir rejoindre son régiment au front.

Mathieu Tamet note : « *4 septembre 1916 : Bonnes nouvelles du Lou qui est à la 10<sup>ème</sup> Cie le bras droit d'un brave homme de Capitaine qui sort de la Garde Républicaine, qui a besoin – peut-être – d'un cerveau près de lui. (C'est le Commandant qui l'a dit au Lou)* »

Le 5 septembre 1916 Luc reçoit la Croix de guerre et est proposé pour une décoration anglaise « *fort jolie* ». La citation à l'ordre du corps d'armée précise :

« *Le Général commandant le groupe D cite à l'ordre du Corps d'armée le Ss lieutenant Luc, Hippolyte, du 117<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Blessé le 18 juillet 1916, au début d'une première attaque, a conservé son commandement jusqu'à la relève du bataillon, donnant à tous l'exemple d'un courage tranquille, soutenant ses hommes pendant la défense et les entraînant à l'attaque.* » Signé : Mangin

Luc se rend indispensable : il est chargé de l'historique du régiment. En octobre il passe encore deux jours au Conseil de guerre, comme avocat. Ce qui ne l'empêche évidemment pas de frôler la mort : « *lettre de Luc du 2 octobre nous renseignant sur le formidable bombardement suivi d'une attaque prononcée par l'ennemi contre son secteur. Un véritable volcan – il a eu plusieurs morts autour de lui. Son ordonnance, le brave Félix, qui était resté dans son abri, a été écrasé sous ce dernier par une torpille de 100 kilos, son corps n'a pu être retrouvé. Pauvre garçon !...* »

« *11 octobre 1916 : le Lou annonce que vers le 15 son régiment quittera la Champagne pour aller habiter pendant une courte période un camp du côté de Soissons – en vue d'aller dans la Somme !* »

Lorsqu'il vient en permission le 10 novembre 1916, Mathieu Tamet note : « *Le moral est excellent, mais cela grâce à sa haute culture et à son activité intellectuelle. Chez lui la tête, ou plutôt le cerveau, est absolument distinct du corps, l'un peut fonctionner quand bien même l'autre souffre.* »

Début janvier 1917 Luc part pour la Somme ; il est, dit-il, au « *seuil de l'enfer* ». Il passera tout le mois de janvier dans les tranchées. Toutefois, il continue à intervenir au Conseil de guerre, comme le note M. Tamet : « *20 janvier, 2 jours du Conseil de guerre, il a défendu 7 militaires, dont 2 ont été acquittés et 5 condamnés à des peines minimales. Il a été félicité par le Colonel Président et ses anciens camarades de la 3<sup>ème</sup> Cie lui ont offert à déjeuner et à dîner.* »

Mais début février en raison de son mauvais état de santé sa permission de 7 jours est avancée d'un mois. « *Il est en effet dans un triste état : amaigri et boitant, par suite d'une vieille entorse qui suppure, de plus il tousse beaucoup* ». Il entre le 13 février 1917 à la Croix-Rouge pour se faire soigner le pied. Mathieu Tamet note : « *15 février 1917 : Le Lou est toujours dans le même état. Je l'ai vu de 18 h 45 à 19h 10 ce soir – il lit et écrit. Quelle bonne nature et quel esprit philosophique !* »

En fait, il ne retournera plus dans les tranchées : son pied le clouera à la Croix-Rouge pendant 2 mois et demi, qu'il occupe à lire, écrire, faire des conférences. Il monte même une « *Revue* » à jouer à l'hôpital, écrit un monologue pour

poilus. Mathieu Tamet note : « *A sa conférence sur « les origines de la guerre » il y a bien près de 200 personnes, il a parlé pendant près de 2h avec succès – un homme possédant bien son sujet. Le Président Goussard et le Colonel Dorthaud sont allés le féliciter. »*

Après le pied, le nez : « *21 avril 1917, Luc a été prévenu qu'il partirait lundi pour Orléans se faire opérer de sa « Synéchie nasale ».* » En mai il est opéré trois fois –« *il a beaucoup souffert – mais avec beaucoup de courage, comme d'habitude ».*

Ensuite il souffre de son bras blessé dont on suppose qu'il contient un éclat – de grenade. Son pied est également enflé. Ce n'est qu'en juin qu'il quitte Orléans.

Ses séjours à l'hôpital lui inspireront de nombreux poèmes, dont :

### ***La fièvre***

*Revenez me voir,  
Madame la fièvre,  
J'aime vos yeux noirs,  
votre robe rouge,*

*Si ça te sourit,  
Madame la fièvre,  
nous allons valser  
à travers la nuit  
jusqu'au jour livide  
au fond des fenêtres.*

*On est dans tes bras  
grand comme le monde,  
plus fort que la vie,  
ferme comme un dieu.  
roule tête folle  
entre les soleils !*

*Dans tes bras brûlants  
on ne peut dormir ;  
notre cœur se gonfle  
d'un désir absurde  
et du plus amer  
de nos souvenirs.  
Madame la fièvre,  
on peut en mourir.*

*Revenez me voir,  
Madame la fièvre,  
Un cruel courage  
me vient près de vous.  
J'aime vos yeux noirs,  
votre robe rouge.*

Au lieu de repartir au front fin juin, il est déclaré inapte, continue à faire des conférences, puis fin août est envoyé à Mamers à l'instruction des récupérés. Il y restera jusqu'à la fin de l'année 1917, avec un passage à l'hôpital pour « diphtérie ».

Pendant cette période, il s'inquiète des actes d'indiscipline et écrit des articles pour les journaux bourguignons. En voici quelques extraits, à resituer, bien sûr, dans le contexte de ces années.

Article dans le journal « Le Bourguignon » du 22 juin 1917 :

### **LES AGENTS DE LA DEMORALISATION**

« Cette belle fin de juin, rouge de cerises et de fraises, et tout embaumée de roses, de sureaux et de tilleuls, serait d'un charme inexprimable si la guerre n'avait émoussé en nous le sens de la beauté. Mais la guerre, impossible à oublier pour ceux qui vivent dans les terres infernales, ne se traduit à l'arrière que par ses deuils, ses privations et ses devoirs. Or, les devoirs du temps de la guerre demandent une force d'âme que tous ne possèdent pas et les privations ne sont pas égales. Voilà pourquoi nos grandes routes si tentantes le dimanche, si gaies, si lumineuses cet été, crissent encore sous les roues des autos en promenade.

Quelques familles privilégiées ont pris le parti d'oublier les malheurs présents et de substituer à nos tristes méditations la vision rapide des paysages, l'ivresse de la course, les joies pacifiques de l'automobile.

...Ceux qui mettent si facilement en marche le moteur de leur voiture, pour faire plaisir à leur femme et à leur fille, ne savent-ils pas que l'essence est rare, chichement mesurée aux autres familles, qu'elle coûte cher et qu'il y a un peu partout de pauvres mères qui se lamentent la nuit devant le lait froid, le litre vide et l'enfant qui crie ? Ont-ils oublié qu'ils sont comptables de cette essence qui leur fut probablement livrée pour un travail d'utilité publique et que chaque goutte brûlée pour leur agrément personnel représente à cette heure une faute morale, un attentat contre la loi ? La quantité totale de l'essence disponible étant strictement limitée par suite de la guerre, quiconque l'accapare ou la dépense injustement diminue nos réserves économiques, accroît nos privations, affaiblit nos forces et prépare pour son compte la ruine de la patrie.

La faute que commettent ces promeneurs intempestifs a ceci de grave qu'elle s'étale et insulte à la gêne de tous. Il n'est pas besoin d'ouvrir largement les oreilles pour entendre les protestations du public à la fois lésé et choqué par ces manifestations de mauvais goût. Le bruit du moteur empêche peut-être nos nouveaux riches de les percevoir, comme il couvre pour eux cette rumeur du canon par laquelle le grand carnage nous impose jusqu'ici son horreur. Cela est fâcheux. Ils sauraient en s'arrêtant comment ils éloignent d'eux, en un temps où tout se compte au centuple, l'estime de leurs concitoyens, et comment, à défaut du patriotisme, la simple pudeur commande de ne pas étaler un luxe d'une source détestable, une insouciance odieuse, devant le deuil et la misère des autres familles, le grand péril de leur pays. [H. Luc]

Article dans la « Revue de l'Yonne » du 24 juin 1917 : Notes Avallonnaises

### **LE COMMUNIQUE DE L'ARRIERE**

Ce n'est pas seulement à l'avant que l'on combat. Il se livre, il devrait se livrer à l'arrière des batailles pour lesquelles il n'y a pas de communiqués, mais qui n'en ont pas moins une importance considérable pour l'issue de la guerre. L'ennemi, à l'arrière, ce sont les innombrables formes de pessimisme, l'amour du bien-être, la crédulité dans les rumeurs les plus saugrenues, le plaisir de récriminer, l'égoïsme, l'indiscipline, la légèreté, toutes ces faiblesses qui, déjà fâcheuses dans la paix, deviennent redoutables aujourd'hui.

.....

On a vanté la fermeté de la nation en face de la guerre. Elle est réelle sans doute, mais je la trouve gâtée par trop de mesquines faiblesses. Faudra-t-il dire de nous que nous avons supporté plus aisément l'immense carnage de nos fils que l'amertume de notre pain et que le courage français, inébranlable devant l'invasion, a fléchi parce qu'il y avait moins d'huile dans la lampe de famille ? Quelle honte nous couvrirait si l'ennemi pouvait un instant le penser ! Il faut regarder la vérité en face. Aux souffrances, à l'héroïsme des combattants, ceux qui ne combattent point ne peuvent répondre que par les privations patiemment supportées, la résignation, le labeur acharné.

Voici le devoir : FRANÇAIS ET FRANÇAISES, PRIVEZ-VOUS !  
H. L.

« Revue de l'Yonne » du 21 octobre 1917 :

### **Prisonniers de guerre**

L'Allemagne n'est pas seulement notre ennemie, elle est l'ennemie de la justice, de la pitié, de la liberté ; elle a déclaré la guerre aux principes qui servent de base à la morale humaine et qui permettent aux nations civilisées de se reconnaître entre elles.. Elle a fait du mensonge, de la cruauté, de l'assassinat un

emploi systématique. La liste de ses crimes est connue, mais il faut toujours la maintenir en pleine lumière comme le symbole de notre foi. Il faut se dire chaque jour : « Les Allemands ont menti, volé, incendié, violé, martyrisé, tué. Les Allemands ont voulu nous ruiner et nous asservir. Les Allemands ont attenté à l'honneur des femmes, à la vie des enfants. Belgique, Louvain, Reims, le Lusitania, Edith Cavell, les jeunes filles du Nord. » Voilà nos litanies de guerre, voilà qui doit réveiller notre colère et notre haine si elles venaient à s'endormir. Nous n'oublierons pas les souffrances effroyables que l'Allemagne a infligées aux prisonniers français, russes et anglais. Elle les a affamés, elle les a humiliés, injuriés, frappés, persécutés sans relâche. Elle a soulevé contre elle l'indignation du monde, et ceux qui ne condamnent pas ses crimes s'excluent eux-mêmes de l'humanité civilisée.

Les bêlements de tendresse, les soupirs fades que poussent les imbéciles devant les prisonniers boches sont donc un véritable attentat contre la patrie et la cause des Alliés. Il ne s'agit pas de rivaliser avec nos ennemis de cruautés inutiles. Affamer des prisonniers, les frapper, les attacher au poteau comme on a fait des nôtres, nul n'y songe. La France a des traditions de générosité qui se sont imprimées dans nos moelles et nous rougirions de nous montrer barbares, même envers ceux qui ont fait oublier tous les Barbares de l'histoire. Mais il s'agit aussi d'être maîtres de nous-mêmes, de traiter l'ennemi en ennemi et particulièrement les Allemands en Allemands. Nous le devons, donc il faut vouloir. Gardons notre sentimentalisme pour une meilleure cause ou plutôt profitons-en pour nous délivrer de cet humanitarisme un peu bêta qui nous fit dans cette guerre préférer le coupable à l'innocent, et qui faillit nous faire oublier la patrie. Agissons en hommes, avec notre volonté et notre raison. Devant le prisonnier, redressez-vous, regardez-le en face, avec la fierté et la dignité qui conviennent à un Français devant un barbare. (...) Pour figer votre sourire, pensez à l'un de ces braves gens de chez nous qui sont tombés là-bas et dites-vous en regardant l'ennemi : « C'est peut-être celui-ci qui a tiré ? » H.L.

### **III. Troisième vie : Luc sort du rang**

En janvier 1918, au lieu de repartir au front, Luc est nommé au GQG auprès de Pétain, au grand dam du Lieutenant-colonel de Mamers qui l'oblige à rester quelques jours de plus pour une ultime conférence. Il ne part que le 4 janvier et n'apprend même pas la naissance, le 5 janvier, de sa fille - ma mère- qu'il ne verra que dix jours plus tard. Il n'aura assisté à la naissance d'aucun de ses deux enfants.

Au GQG Luc retrouve le poète Valery-Radot. Il ira le voir à Marrault en 1922.

Au moment de l'armistice, le 10 novembre 1918, Luc quitte le G.Q.G. et « monte d'un cran ». Il est passé dans l'État-major du Maréchal Foch.

D'après Mathieu Tamet, il ne semble pas se plaire beaucoup : *« au fond il regrette Pétain et ses camarades. Il se trouve au milieu d'une vraie jésuitière où un républicain et un esprit indépendant est forcément gêné »*.

Il participe aux négociations avec l'Allemagne, et passe Noël à Luxembourg où les officiers de l'Etat-major Foch ont été invités dans des familles luxembourgeoises et traités princièrement d'après Mathieu Tamet : *« chacun a reçu un petit souvenir Ce pays vit dans l'opulence et ne se prive de rien. »*. Le 5 janvier 1919, il note : *« le Lou fait un 1<sup>er</sup> janvier superbe à Luxembourg au milieu de l'enthousiasme général de la population »*.

Luc dîne tous les jours à la table du Maréchal Foch – *« il a déjà eu l'honneur de causer – un peu – avec lui »*, comme dit Mathieu Tamet, qui ajoute : *« Peut-être pourra-t-il le dérider un jour ? »*

En janvier – février 1919, il est chargé du service de la propagande française dans le Grand-Duché du Luxembourg.

Le 6 janvier 1919 il va jusqu'à Trèves en auto avec un commandant de l'E.M. de Foch, puis, le 19 février, dans le train du Maréchal Foch, avec qui il *« cause »*.

En mars il va en mission, à Cologne et parcourt plusieurs grandes villes des bords du Rhin : Trèves, Cologne, Mayence, Coblenz, Wiesbaden.

Le 15 mars 1919 Luc est démobilisé, il retourne à la vie civile, à son ancien poste à Alençon. On pourrait penser qu'il va reprendre ses activités d'avant-guerre. Mais début 1920 le Maréchal Foch intervient en sa faveur, si bien que le 13 février 1920 Pierre-Etienne Flandin annonce à Mathieu Tamet que Luc figure sur la liste établie pour la fonction d'Inspecteur d'Académie.

Après avoir failli être nommé à Quimper, le 9 octobre 1920 Luc est nommé Inspecteur d'académie à Mézières.

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur début 1924. Une grande fête scolaire est organisée à Charleville en février pour la remise, en présence du Préfet.

J'en profite pour relever que partout où il passe il se fait des amitiés solides et consolide sa réputation d'homme accueillant et bon, toujours prêt à rendre service. Il dira lui-même en 1945 : *« On m'a fait – et je crois la mériter – une réputation de bonté, non seulement pour des facilités d'accueil, une bonne humeur à la fois naturelle et volontaire qui met à l'aise celui qui reçoit, celui qui est reçu, mais encore, mais surtout pour un effort d'encouragement, d'aide, de service. Si beaucoup d'hommes se déclarent aujourd'hui mes obligés, c'est parce qu'en effet, dans des circonstances difficiles, je suis entré dans leurs soucis et, souvent sans qu'ils l'aient demandé, j'ai usé de toutes les ressources dont je disposais pour les tirer d'embarras. »*

Un an plus tard, on offre à Luc l'Inspection académique du Pas-de-Calais, à Arras. C'est une très importante situation, avec « forte allocation » du Conseil général.

Luc y est à peine installé que, fin juillet 1925, il est mandé à Paris, au Ministère de l'Instruction publique où le Ministre lui offre la place de sous-directeur de l'Enseignement Technique.

#### **IV. Quatrième vie : Luc se consacre à l'enseignement technique**

Sous-directeur, puis directeur de l'enseignement technique, Luc va jouer un rôle décisif dans son évolution, auquel il se dévoue corps et âme, persuadé que c'est un ascenseur social pour la classe ouvrière. Il dira « *né peuple, j'étais resté peuple [...] Cela explique le caractère que j'ai toujours voulu donner à mes fonctions. Il ne s'agissait pas pour moi de faire une carrière [...] Le but que j'ai visé a toujours été d'améliorer autant que je le pourrais, la condition du peuple restée, dans ses grandes lignes, douloureuse, injuste.* »

Dans cette période où Luc commence à œuvrer dans l'enseignement technique, et ce jusqu'à la fin des années 20, les employeurs sont maîtres du terrain en matière de formation professionnelle, avec des diplômes maison adaptés aux besoins locaux. Comme le dit Edmond Labbé, directeur de l'enseignement technique, l'Etat agit en « ingénieur-conseil de l'initiative privée ».

On voit effectivement Hippolyte Luc sillonner infatigablement le territoire national et les pays limitrophes pour participer à des congrès, des inaugurations, des banquets, son directeur Edmond Labbé ayant « un santé fragile » : fondeurs internationaux, experts-comptables, bijoutiers, orfèvres, menuisiers, parqueteurs... Dès qu'il a un moment il écrit des poèmes au dos des convocations.

Il fréquente les préfets, les gros industriels, les ministres, notamment le sien qu'il lui arrive de remplacer pour présider des cérémonies ou des congrès, quand il ne siège pas à ses côtés dans des réunions techniques. Il fréquente aussi occasionnellement le Président de la République.

Il est aussi rapporteur du Congrès des œuvres postsecondaires, Président de la Ligue de l'Enseignement de la Seine, fait des conférences sur l'éducation pour la Ligue de l'enseignement, sur « La République et l'école », participe à des fêtes de l'école laïque.

Il passe ses nuits à écrire des discours et des articles pour son directeur Edmond Labbé, à tel point que Mathieu Tamet dira, le 21 décembre 1927 : « *Le soir*

*après dîner, le Lou travaille à préfacier un livre de M. Labbé (qui n'est autre que la compilation des œuvres de notre Lou). »*

En janvier 1931 il est promu Officier de la Légion d'honneur.

A l'été 1933, Luc remplace Edmond Labbé qui sera nommé Commissaire général de l'Exposition universelle de 1937. Luc sera promu Commandeur de la Légion d'honneur en juillet 1935.

Dans cette période des années 1930, une évolution fondamentale se produit : l'Etat reprend en main l'enseignement technique, avec une volonté d'homogénéiser et de donner une valeur nationale aux diplômes qui étaient jusque là des « diplômes maison » afin, explique Hippolyte Luc, « *qu'il soit possible d'affirmer que tous les apprentis, qui dans le pays présentent le CAP, sont en mesure de prouver une habileté manuelle égale, une formation professionnelle équivalente dans l'exercice d'un même métier ou d'une même profession* ». Il s'agit donc de renforcer la capacité d'intervention de l'État dans le champ de la formation professionnelle.

Ce processus est sans doute accéléré par l'augmentation du chômage qui atteint des sommets en 1935 en touchant 12,5 % de la population active. Confrontés à ce problème, les responsables politiques pensent que la formation professionnelle peut constituer une riposte efficace. Observant que tous les gens qui sont qualifiés chôment moins que les autres et que « *dans les rangs des chômeurs, ce sont des gens non qualifiés* », ils en concluent que la tâche prioritaire est « *de former un nombre le plus grand possible de gens qualifiés* » (discours de Luc à l'association des AE-ENP 1936)



En visite officielle à Vendôme le 12 juin 1938



Avec toute l'équipe de la Formation professionnelle André Citroën le 19 juillet 1938

La défaite puis le régime de Vichy, bien loin d'interrompre ce processus, vont au contraire le favoriser. H. Luc reste à son poste avec ses principaux

collaborateurs. Il le justifiera devant le Conseil supérieur d'enquête du ministère de l'éducation nationale en disant : *« J'ai cru que je pouvais, que je devais poursuivre la tâche qui m'avait été confiée par la République. Fils d'ouvriers, élevé par des hommes qu'animait cet amour du peuple qu'incarnent les noms des penseurs et acteurs de 1848 et de 1871, resté peuple de cœur et de volonté, j'avais voué ma vie à cette cause de l'éducation populaire, l'instrument de la libération spirituelle, morale et sociale de l'ensemble des travailleurs. »*

Il continue donc d'impulser une politique qui s'inscrit dans la continuité de celle qu'il avait engagée avant la guerre. En 1941 une loi vient renforcer les pouvoirs de l'État et de ses agents au détriment de ceux des instances locales. Surtout, H. Luc fait aboutir un projet visant à confier à l'État, et à lui seul, le monopole de l'organisation des examens et de la délivrance des diplômes professionnels. C'est la loi du 4 octobre 1943. Désormais, l'État est seul à pouvoir délivrer des diplômes dont il garantit la valeur sur le marché national du travail. C'est un changement capital, la loi de décembre 1943 franchit une étape décisive dans l'histoire de la formation professionnelle. Validée à la Libération, elle constituera jusqu'à la fin des années 1980 la référence sur laquelle vont se fonder toutes les créations de diplômes et toutes les remises en ordre à venir.

En parallèle, sous le pseudonyme Hachel, Luc combat l'Allemagne et l'hitlérisme dans des articles de revues pédagogiques. Il met en place des stratégies, comme la prolongation d'études, pour éviter le STO au maximum de personnes, trouve des emplois pour les enseignants suspendus par le régime (juifs, francs-maçons...). On se méfie de plus en plus de lui, mais il parvient à rester en place jusqu'en 1944.

Le 27 avril 1944, il est opéré d'un cancer ; le gouvernement de Vichy en profite, en mai, pour lui nommer un adjoint, puis lui interdire, le 31 juillet, de reparaître au Ministère à la fin de son arrêt maladie.

La Libération arrive sur ces entrefaites : le 20 août 1944 Hippolyte Luc est suspendu de ses fonctions, selon la règle générale appliquée à tous les chefs de service, nommés ou maintenus par le gouvernement de Vichy.

Son cas est longuement examiné par le Conseil supérieur d'enquête du ministère de l'Education nationale début 1945. Ce conseil propose finalement de le mettre hors de cause et de le remettre en activité avec des fonctions égales en importance à celles qu'il occupait avant sa suspension, mais qui soient en dehors de la direction ou l'administration de l'enseignement technique. Le rapporteur pense, en effet, que l'attitude équivoque qu'il a été obligé de garder pour sauver l'enseignement technique ne lui permet pas d'en reprendre la direction sans risquer d'y provoquer une perturbation.

Il semblerait surtout qu'on lui reproche sa conception « isolationniste » de l'enseignement technique.

Le 22 septembre 1945 le Ministre de l'Education Nationale lui écrit qu'il ne recevra aucune sanction et qu'il va être rétabli dans ses fonctions.

Le 9 novembre 1945, l'arrêté du 20 août 1944 est rapporté, Luc est blanchi, rappelé à l'activité à la date du 20 août 1944 et remis à la disposition de la Direction générale de l'enseignement.

Le 20 février 1946 Hippolyte Luc meurt, emporté par le cancer, deux mois avant ses 63 ans.

Il est enterré au cimetière d'Avallon dans la tombe de la famille Tamet-Luc.

Il nous avait laissé un poème d'adieu :

*Un soir, fatigué de vivre  
parmi les cailloux, les plantes,  
parmi les bêtes, les hommes,  
dans les campagnes revêches,  
dans les villes sans pitié,  
je vais piquer une tête  
dans la douce nuit limpide  
où frissonnent les étoiles.  
Mon cadavre, au fil du ciel,  
les mains croisées sur le cœur,  
un sourire sur la bouche,  
ira flottant vers l'abîme,  
au-delà des nébuleuses,  
au-delà de l'univers,  
loin, si loin que la lumière  
ne pourra me rattraper.*

C'est comme cela que se termine la vie d'Hippolyte Luc. Pour ne pas rester sur une note trop amère, laissons-lui une dernière fois la parole ; écoutons, derrière le haut fonctionnaire bourreau de travail, l'enfant qui s'est cru si longtemps abandonné et est cependant capable, même dans les moments les plus difficiles, en philosophe qu'il est devenu, de profiter du moindre rayon de soleil :

*Que je sois pardonné de tenir à la vie,  
oubliant tous mes morts qu'un jour je rejoindrai  
tous ceux que j'ai laissés sur la route suivie  
et tous ceux, les plus chers, que demain je perdrai.*

*Que je sois pardonné de marcher dans la joie  
parce que ce matin me souffle sa fraîcheur  
parce que le chemin sous mes pas se déploie  
ainsi qu'un beau tapis qui mène le marcheur.*

*Que je sois pardonné d'être un homme qui passe  
dans la tranquillité de la terre et du ciel  
heureux de son instant, de son point de l'espace,  
ne se souvenant plus qu'il veut être éternel.*

*Que je sois pardonné de ma brève folie !  
Je sais que tout est vain et surtout le bonheur ;  
sur la mer de mes jours, ce n'est qu'une embellie,  
n'ai-je pas mérité la paix de sa douceur ?*

Les principales sources d'information pour élaborer cet exposé :

- le dossier d'enfant assisté d'Hippolyte Luc, l'Etat-civil de Paris et des Ardennes ;
- des archives familiales, notamment le journal tenu par Mathieu Tamet, beau-père d'Hippolyte Luc, et le dossier de défense d'Hippolyte Luc devant le Conseil supérieur d'enquête du ministère de l'éducation nationale,
- des témoignages de sa famille nourricière et de Paul Lapierre, autre enfant élevé par cette famille,
- des publications sur l'enseignement technique.